

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 22 octobre 2008 - 9 h 30

« Compléments à la réflexion du Conseil sur les droits familiaux »

Annexe

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Projections des dépenses de retraite en France
pour le Comité de politique économique**

DGTPE – Secrétariat général du COR

Projections des dépenses de retraite en France pour le Comité de politique économique

Le groupe « vieillissement » du Comité de Politique Economique (CPE) réalise de nouvelles projections à long terme des dépenses liées au vieillissement démographique. Dans ce cadre, les pays membres doivent projeter l'évolution à long terme des dépenses de retraites, sur la base des hypothèses communes adoptées au sein du groupe « vieillissement » (AWG) et du CPE.

Pour la France, ces projections ont été réalisées par le Secrétariat général du COR en coordination avec la DGTPE, qui assure le suivi des travaux de l'AWG et du CPE.

Les résultats de ces projections présentent quelques différences avec celles réalisées par le COR en 2007 et présentées dans le 5^{ème} rapport en novembre 2007.

Les projections européennes reposent sur des projections de population du CPE légèrement plus « favorables » pour les régimes de retraite que celles de l'INSEE, retenues pour le COR (fécondité plus élevée, espérance de vie plus faible). De même, les hypothèses de taux d'activité, notamment des seniors, sont plus élevées que dans les projections réalisées dans le cadre du 5^{ème} rapport du COR. En revanche, la tendance de productivité retenue est légèrement plus faible, et le taux de chômage plus élevé.

Les besoins de financement des régimes de retraites apparaissent dans la projection européenne proches de ceux du scénario de base du COR, quoiqu'un peu moins dégradés. En 2050, les besoins de financement s'élèveraient dans la projection du CPE à 1,6 point de PIB, contre 1,7 point dans le scénario de base du COR. En 2020, ils seraient identiques dans les deux scénarios (1,0 point de PIB).

Ces projections sont également plus favorables à long terme que celles réalisées en 2006 pour le précédent exercice européen de projection. En 2006, en partant d'un solde équilibré en 2004, le besoin de financement était estimé à 0,8 et 1,9 point de PIB en 2020 et 2050 respectivement.

I- Les hypothèses du scénario de base

a. Les hypothèses démographiques

Les projections du CPE sont basées sur des hypothèses démographiques harmonisées entre pays membres. Ces hypothèses sont rapprochées des hypothèses démographiques centrales retenues par l'INSEE en 2006 et adoptées par le COR pour son exercice de projection de 2007 (scénario de base).

L'indice de fécondité retenu converge de 1,98 enfant par femme en 2008 à 1,94 en 2050. Il est supérieur à l'indice de 1,9 enfant par femme repris par le COR.

Les hypothèses de mortalité du scénario européen sont moins favorables pour les hommes et pour les femmes : l'espérance de vie à la naissance s'élève à 89 ans pour les femmes et à 83,8 ans pour les hommes en 2050 dans le scénario de base du COR, contre 88,7 ans et 83,4 ans en 2050 dans le scénario européen.

Le solde migratoire du scénario européen, égal à +82 500 personnes en moyenne annuelle sur la période de projection, est inférieur à celui repris par le COR de +100 000 personnes par an.

Cette différence dans les hypothèses se traduit par une population plus jeune et plus nombreuse selon le CPE, du fait d'une fécondité un peu plus élevée et d'une espérance de vie plus courte. Le ratio de dépendance démographique (population des 65 ans et plus sur les 15-64 ans) passe de 0,26 en 2007 à 0,46 en 2050 dans le scénario de base du COR. Dans le scénario européen, le ratio de dépendance démographique évolue de 0,25 en 2007 à 0,44 en 2050 et 0,45 en 2060.

b. Les hypothèses économiques

Les méthodes de projection des taux d'activité de la population correspondent à des logiques différentes. Les évolutions de taux d'activité prennent en compte dans les deux scénarii les effets de la réforme de 2003 sur la participation des seniors sur le marché du travail. Ainsi, dans le scénario de base du COR, l'accroissement du taux d'activité des 55-64 ans est de plus de 4 points entre 2007 et 2050 alors que, dans le scénario européen, cet accroissement est supérieur à 7 points sur la même période.

Le scénario macroéconomique européen suppose que le taux de chômage se réduit progressivement pour atteindre 6,2 % en 2020, alors que dans le scénario de base du COR, le taux de chômage converge vers 4,5 % dès 2015.

La hausse de la productivité du travail s'élèverait progressivement dans le scénario de base du COR pour atteindre 1,8 % par an à partir de 2009. Dans le scénario européen, la productivité atteindrait progressivement un taux de croissance annuel de 1,7 % par an à partir de 2015.

Au total, le scénario européen est plus favorable que le scénario de base du COR pour le taux d'activité et moins favorable pour le taux de chômage et le taux de croissance de la productivité.

Tableau 1 : comparaison des hypothèses du COR et du CPE (scénarios de base)

	Hypothèses du COR	Hypothèses du CPE
Indice de fécondité	1,9 enfant par femme	De 1,98 il converge à 1,94 en 2050
Flux net de migration	100 000 par an	82 500 par an en moyenne
Espérance de vie à la naissance	Hommes : 83,8 ans en 2050 Femmes : 89,0 ans en 2050	Hommes : 83,4 ans en 2050 Femmes : 88,7 ans en 2050
Taux de Participation	Hausse du taux de participation des 55 – 64 ans : + 4,3 points entre 2007 et 2050	Hausse du taux de participation des 55 – 64 ans : +7,4 points entre 2007 et 2050 et +8,3 points à l'horizon 2060
Taux de chômage	Converge vers 4,5 % en 2015	Converge vers 6,2 % en 2020
Taux de croissance de la productivité	+1,8 % par an à partir de 2012	De 1,5 % en 2007 à 1,7 % en 2015 et reste constant ensuite à 1,7 %

II- Les principaux résultats du scénario de base

Les projections de dépenses de retraite françaises dans le cadre du scénario européen ont été réalisées à partir de la maquette du COR utilisée pour l'actualisation des projections de novembre 2007. Cette maquette est une construction représentative du système de retraite français considéré dans son ensemble comme un régime unique en répartition.

Les hypothèses du scénario européen ont été incorporées dans la maquette du COR. Notamment, l'évolution de la pension moyenne a été ajustée pour tenir compte des différences d'hypothèse de taux de productivité, selon une méthode qui a été validée à partir de travaux de la DREES. Les taux de croissance du PIB, des salaires et du taux d'activité du scénario européen ont également été intégrés.

Le nombre de retraités croît, de 14 millions en 2007 à près de 22 millions en 2060 dans les projections européennes. En moyenne, le nombre de retraités projeté par le CPE est inférieur à celui projeté par le COR de 500 à 700 000 individus chaque année entre 2020 et 2050. Ceci s'explique par un taux d'activité des seniors supérieur dans le scénario européen et une espérance de vie plus faible.

Le nombre de cotisants projetés dans le scénario du CPE augmente d'une manière proche du nombre de cotisants projetés dans le scénario de base du COR. Ensuite, toutefois, le nombre de cotisants dans le scénario du CPE progresse un peu plus rapidement. Il est supérieur à celui du scénario de base du COR après 2030, et l'écart croît de 110 000 à 230 000 cotisants entre 2040 et 2050.

Tableau 2 : comparaison des effectifs de retraités et de cotisants (scénarios de base)

En milliers	2007	2020	2030	2040	2050	2060
Effectifs de retraités CPE	14 048	17 075	19 382	20 908	21 595	21 973
Effectifs de retraités COR	14 048	17 534	19 998	21 538	22 271	-
Effectifs de cotisants CPE	25 399	26 637	26 719	26 969	27 182	27 525
Effectifs de cotisants COR	25 382	26 723	26 709	26 859	26 950	-

Dans le scénario européen, le taux de cotisation retraite sur le PIB est maintenu constant à son niveau de départ de 12,9 % sur toute la période de projection. Dans le scénario de base du COR, la masse des cotisations est plus dynamique en début de période du fait d'une évolution du PIB plus favorable.

La pension moyenne évolue de la même manière dans les deux scénarii jusqu'en 2028. À partir de 2029, la pension moyenne dans le scénario de base du COR croît de 0,1 point de pourcentage plus vite par an que la pension moyenne du scénario européen. On retrouve là l'écart entre les taux de croissance de la productivité dans les deux scénarii.

La masse des pensions rapportée au PIB présente la même évolution dans les deux scénarii jusqu'au milieu de la décennie 2020 ; mais, à partir de 2030, les dépenses de retraite dans le scénario du CPE sont inférieures de 0,2 point de PIB à celles du scénario de base du COR.

Au final, l'estimation du besoin de financement est assez similaire dans les deux scénarii tout au long de la projection.

Tableau 3 : dépenses de retraite et besoin de financement COR et CPE (scénarios de base)

En % du PIB	2007	2020	2030	2040	2050	2060
Dépenses de retraites CPE	13,3	14,0	14,5	14,7	14,5	14,3
Dépenses de retraite COR	13,3	14,1	14,7	14,9	14,7	-
Besoin de financement CPE	-0,4	-1,0	-1,6	-1,8	-1,6	-1,4
Besoin de financement COR	-0,3	-1,0	-1,6	-1,8	-1,7	-

Ces résultats sont plus favorables à long terme que dans les projections européennes précédentes, effectuées en 2005 et publiées en 2006. À court et moyen terme, le besoin de financement est plus élevé dans les nouvelles projections, en raison notamment d'un solde initial plus dégradé. À long terme, l'amélioration s'explique principalement par une révision favorable des hypothèses démographiques.

Tableau 4 : résultats des projections européennes de 2006

En % du PIB	2004	2020	2030	2040	2050	2060
Dépenses de retraites CPE	12,8	13,7	14,3	15,0	14,8	
Besoin de financement CPE	-0,0	-0,8	-1,5	-2,1	-1,9	-

III- Les hypothèses et les résultats des variantes

Cinq variantes (ou « tests de sensibilité ») ont été étudiées dans le cadre des projections européennes. Chaque variante se définit par le changement d'une variable. Ses résultats sont comparés à ceux du scénario de base du CPE.

1. Allongement de l'espérance de vie

Cette variante simule un allongement de l'espérance de vie à la naissance d'environ 1 à 1 an ½ en 2060. Cette hausse est obtenue par une baisse progressive du taux de mortalité par âge de 15 %.

Par rapport au scénario de base, les dépenses de retraite augmentent à partir de 2030, en raison d'une durée de vie à la retraite plus importante. Le besoin de financement se creuse de 0,1 point de PIB en 2030 à 0,3 point de PIB en 2050 par rapport au scénario de base.

Tableau 5 : variante 1, allongement de l'espérance de vie

En point de PIB	Dépenses de retraite	Masse des cotisations	Solde
2007	13,3	12,9	-0,4
2010	13,7	12,9	-0,8
2020	13,9	12,9	-1,0
2030	14,6	12,9	-1,7
2040	14,9	12,9	-2,0
2050	14,8	12,9	-1,9
2060	14,7	12,9	-1,8

2. Productivité du travail plus élevée

Le taux de croissance de la productivité du travail est augmenté de 0,25 point entre 2010 et 2020. À partir de 2020, on maintient un taux de croissance constant de 1,95 % jusqu'en 2060. L'effet cumulé sur le PIB réel est important, de l'ordre de 11 %.

Les effets sur le besoin de financement se font sentir dès 2020 avec une diminution de 0,2 point de PIB (diminution de 0,5 point de PIB en 2030 et de 0,7 point de PIB en 2050).

Tableau 6 : variante 2, productivité du travail plus élevée

En point de PIB	Dépenses de retraite	Masse des cotisations	Solde
2007	13,3	12,9	-0,4
2010	13,7	12,9	-0,8
2020	13,7	12,9	-0,8
2030	14,0	12,9	-1,1
2040	14,1	12,9	-1,2
2050	13,8	12,9	-0,9
2060	13,5	12,9	-0,6

3. Taux de chômage de long terme plus faible

Par rapport au scénario de base, il est supposé que le taux d'emploi serait supérieur de 1 point d'ici 2015, et le taux de chômage de long terme convergerait vers 4,8 %, au lieu de 6,2 % dans le scénario de base.

Dans ce cas, c'est la masse des cotisations qui augmente par rapport au scénario de base du fait de la hausse du PIB, entraînant une amélioration du solde. En première approximation, la masse des dépenses baisse relativement au PIB mais pas en absolu. L'amélioration du solde est limitée, de l'ordre de 0,2 point de PIB entre 2020 et 2050.

Tableau 7 : variante 3, taux de chômage de long terme plus faible

En point de PIB	Dépenses de retraite	Masse des cotisations	Solde
2007	13,3	12,9	-0,4
2010	13,7	12,9	-0,8
2020	13,7	12,9	-0,8
2030	14,2	12,9	-1,4
2040	14,5	12,9	-1,6
2050	14,3	12,9	-1,4
2060	14,1	12,9	-1,2

4. Taux d'emploi des seniors plus important

Le taux d'activité des seniors est augmenté de 5 points de pourcentage à l'horizon 2020 (par rapport au scénario de base). En parallèle le taux d'emploi total est augmenté d'un point de pourcentage en abaissant le taux de chômage des seniors.

L'effet sur le besoin de financement est sensible : - 1/2 point dès 2020 et au delà. D'une part, la masse des dépenses de retraite diminue avec les départs en retraite plus tardifs des seniors en emploi et, d'autre part, l'augmentation de l'emploi entraîne une hausse du PIB donc des recettes.

Tableau 8 : variante 4, taux d'activité des seniors plus important (+5 %)

En point de PIB	Dépenses de retraite	Masse des cotisations	Solde
2007	13,3	12,9	-0,4
2010	13,7	12,9	-0,8
2020	13,4	12,9	-0,5
2030	13,9	12,9	-1,1
2040	14,2	12,9	-1,3
2050	14,0	12,9	-1,1
2060	13,8	12,9	-1,0

5. Immigration nulle

C'est le cas où l'immigration est nulle sur toute la période de projection. Ceci est à comparer avec le scénario de base où l'immigration nette s'élève à +82 500 personnes par an en moyenne sur la période de projection.

Cette absence d'immigration dégraderait le besoin de financement d'un point de PIB par an de 2040 à 2060, par rapport au scénario de base. Bien que la masse des dépenses de retraite diminue en absolu, car il y a moins d'ayants droits à long terme, l'effet de baisse du PIB l'emporte aux horizons considérés et dès 2020, le solde se dégrade.

Tableau 9 : variante 5, immigration nulle

En point de PIB	Dépenses de retraite	Masse des cotisations	Solde
2007	13,3	12,9	-0,4
2010	13,8	12,9	-0,9
2020	14,2	12,9	-1,3
2030	15,1	12,9	-2,2
2040	15,6	12,9	-2,7
2050	15,5	12,9	-2,6
2060	15,3	12,9	-2,4